



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Liban

Question écrite n° 18317

Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation d'un des principaux responsables de l'opposition à la politique conduite au Liban, qui a récemment été arrêté dans le cadre de l'enquête sur l'attentat du 27 février dernier contre l'église Notre-Dame de la Délivrance à Zouc (Liban). Mis hors de cause à l'issue des investigations menées dans ce dossier, il a néanmoins été maintenu en détention sous des motifs fragiles qui ont provoqué une vague de réprobation dont la presse française et étrangère s'est largement faite l'écho. Il semble en fait que les mesures prises à son encontre sont surtout inspirées par son action politique dans son pays. Il lui demande donc quelles initiatives ont été prises, ou peuvent l'être, afin que son élargissement soit obtenu dans les plus brefs délais.

Texte de la réponse

Les services compétents du ministère des affaires étrangères ainsi que le consulat général de France à Beyrouth suivent avec la plus grande attention la situation de M. Fouad Malek, double national franco-libanais, arrêté au Liban dans le cadre d'une enquête pour atteinte à la sûreté de l'État. L'intéressé bénéficie depuis son arrestation de la protection consulaire à laquelle a droit tout ressortissant français. Il reçoit, outre les visites de ses avocats et de juristes français qui l'assistent, celles, fréquentes, de sa famille et, régulièrement, celles de membres du consulat général de France à Beyrouth. L'assistance consulaire en faveur de M. Malek est donc exercée par les services de ce ministère, qui sont attentifs à ce que les droits de la défense soient respectés. Elle continuera de l'être dans le cadre des droits reconnus par les usages internationaux. Néanmoins, la France ne saurait s'ingérer dans une procédure judiciaire en cours, alors même que ses possibilités d'intervention sont limitées en raison de la double nationalité de M. Malek.

Données clés

Auteur : [M. Balkany Patrick](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18317

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 1994, page 4618

Réponse publiée le : 17 octobre 1994, page 5135